

LES RPS

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les risques psychosociaux désignent des risques pour la santé comme le stress, le burn-out et les atteintes à l'intégrité personnelle.

Ils sont dus à une conception et une organisation du travail insuffisantes ainsi qu'à un mauvais environnement social sur le lieu de travail.

• Exemples de risques psychosociaux :

- Risques psychosociaux engendrés par des **sollicitations excessives** : stress, burn-out, monotonie...
- Risques psychosociaux engendrés par une **atteinte à l'intégrité personnelle** : mobbing, harcèlement sexuel...

Source : SECO

IDÉES REÇUES SUR LES RPS

Le burn-out ne touche que les faibles

Seules les femmes sont victimes de harcèlement sexuel

Si on communique trop sur les RPS, on va ouvrir la Boîte de Pandore

Mon chef me demande de faire mon travail de manière catégorique, c'est du mobbing

Ce sont toujours les chefs qui mobbent

Le stress, c'est normal d'en vivre dans le monde du travail

Le burn-out, c'est toujours une question de charge de travail trop importante

Le harcèlement sexuel relève uniquement d'actes graves tels que le viol ou la tentative de viol

« Juste » envoyer un e-mail à 22h, ce n'est pas vraiment travailler

QUELQUES PRÉCISIONS...

Le burn-out touche des profils très investis dans leur travail, battants devant la difficulté et gérant bien leur stress habituellement

Les hommes aussi peuvent être victimes de harcèlement sexuel

Communiquer sur les RPS permet de prévenir, donc réduire, les risques d'atteinte à la santé

Tout reproche ou avertissement, tant qu'il s'appuie sur des faits objectifs, ne constitue pas du mobbing

Tout le monde peut être un potentiel **mobbeur**

Le curseur de la « normalité » du stress est perçu différemment selon chacun.e

Le burn-out peut découler d'un conflit interpersonnel, d'un conflit de valeurs, d'un manque de sens... ce n'est pas uniquement une question de charge de travail

Le harcèlement sexuel se traduit par une situation d'inconfort. Cela peut également résulter de propos sexistes ou déplacés, pas uniquement d'actes

Envoyer un e-mail, peu importe l'heure et le temps dédié, c'est travailler

COMMENT AGIR ?

Une boîte à outils Clinique du Travail

→ PRÉVENIR

- **Formation et Prévention des RPS**
Comprendre ce que sont les RPS, le cadre légal en Suisse, et obtenir les outils pour préserver sa santé et celles des collaborateurs.rices.
- **Personne de Confiance**
Bénéficiaire d'un soutien neutre, en toute confidentialité.
- **Audit ou Sondage des RPS**
Cartographier les risques au sein de votre entreprise.

→ RÉAGIR

- **Prise en charge des RPS**
Bénéficiaire d'un accompagnement pour acquérir des stratégies sur-mesure pour préserver sa santé et équilibrer sa situation professionnelle.
- **Cellule d'urgence**
Être pris.e en charge dans des situations critiques.
- **Enquête interne**
Récouter et apprécier les preuves en cas d'atteinte à l'intégrité de la personnalité.

CONTACT



contact@cliniquedutravail.ch
026 321 52 02
www.cliniquedutravail.ch

Rue des Charpentiers
1110 Morges
Suisse